

## Saviez-vous que ...

Nos déchets envoyés à l'enfouissement pour leur élimination représente aujourd'hui un enjeu de taille.

En plus de devoir consacrer des terres qui seraient utiles à d'autres activités humaines, cette méthode d'élimination présente de multiples risques pour l'environnement notamment à cause du **lixiviat**. Celui-ci est un liquide provenant de l'eau de pluie qui s'écoule à travers les déchets en décomposition pouvant entraîner une pollution des sols et des nappes phréatiques.

L'enfouissement des déchets produit également du **biogaz** qui est un puissant gaz à effet de serre et représente un risque notable si ce dernier est libéré dans l'atmosphère.

En 2022, **1910 tonnes de déchets, soit 230 kg par habitant**, provenant du territoire de la municipalité de Lac-Beauport ont été envoyées à l'élimination.

**Cette quantité peut être diminuée de façon considérable, notamment en utilisant le bac brun pour collecter les résidus de table tout au long de l'année et le bac bleu pour les matières recyclables.**



Pour vous aider à trier, vous pouvez télécharger l'application **Ça va où ?** de Recyc-Québec ou consulter leur site internet.

[www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)



Pour plus d'information ou pour toutes questions, n'hésitez pas à consulter la section *matières résiduelles* du site Internet de la Municipalité ou téléphoner au **418 849-7141, poste 243.**

## LA HIÉRARCHIE DES 3R-V DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

[www.lac-beauport.quebec](http://www.lac-beauport.quebec)



MUNICIPALITÉ  
DE LAC-BEAUPORT

## Qu'est-ce que le principe des 3R-V?

**3R-V** signifie **R**éduction à la source, **R**éemploi, **R**ecyclage et **V**alorisation.

La hiérarchie des 3R-V indique la marche à suivre pour mettre en place une saine gestion des matières résiduelles. En respectant cette hiérarchie, des actions sont entreprises afin d'atteindre l'objectif fondamental qui est d'envoyer à l'élimination que le résidu ultime.

## RÉDUIRE

En tant que consommateur, nous avons une responsabilité et une grande influence sur la quantité d'ordures qui est envoyée à l'élimination.

La réduction à la source est le meilleur moyen de diminuer notre quantité de déchets produite.



Voici quelques conseils afin d'agir individuellement en amont:

- Questionnez-vous avant d'acheter un bien. Celui-ci vous est-il réellement nécessaire?
- Si oui, l'emprunt et la location sont des alternatives à l'achat, d'autant plus si ce bien risque d'être peu utilisé dans l'avenir.
- Dans le cas contraire, optez pour un choix de biens durables et écorésponsables.
- Évitez les produits jetables et à usage unique.
- Favorisez les produits en vrac ou ceux qui possèdent le minimum d'emballage.

## RÉEMPLOI

Ce qui ne vous sert plus peut faire le bonheur des autres!

Pensez à donner autour de vous ou aux friperies les différents textiles que vous n'utilisez plus. Il en est de même pour les jouets, les meubles et tout autre objet en état.

Un bon nombre d'organismes œuvrent près de chez vous. Pour les connaître, vous pouvez consulter le Bottin du réemploi sur le site internet de la Communauté métropolitaine de Québec.



## RECYCLAGE

Le recyclage vient après la réduction à la source de nos déchets et le réemploi de nos objets.

Ce procédé permet de diminuer la pression sur les ressources naturelles tout en limitant les gaz à effet de serre puisque ce sont nos matières résiduelles qui sont réintroduites dans le cycle de production en tant que matières premières pour la création de nouveaux biens.



## VALORISATION

Après les 3R, c'est finalement la valorisation qui sert de mise en valeur d'une quantité conséquente de nos déchets.

En effet, celle-ci permet de détourner un bon nombre de rebuts des lieux d'enfouissement et de l'incinération.

Par exemple, la valorisation permet leur transformation en énergie ou en compost s'il s'agit de matières organiques.